

ANNEXE I

(articles 1 et 4)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent à la mise en place de divers monuments, d'œuvres d'art et de bustes servant à commémorer un événement d'importance. Ces travaux serviront à améliorer certaines places publiques et certains aménagements prévus en y installant un volet artistique par l'ajout d'une œuvre d'art contemporaine ou d'une œuvre de commémoration, d'une fresque ou de plaques. Les travaux comprennent la réalisation de ces œuvres, leur mise en place par des structures d'accueil telles fondations, socles et plaques explicatives. Une infime partie des fonds servira à la fabrication d'instruments de diffusion.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

2. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

Estimation des coûts	
1° place Sylvain Lelièvre (œuvre d'intégration en hommage à l'artiste)	40 000 \$
2° place de l'Université du Québec (œuvre soulignant l'apport de l'Université au milieu) – Participation financière de l'Université partenaire 40 000 \$.	100 000 \$
3° mémorial Baillargé (œuvre commémorative soulignant l'apport de la famille)	20 000 \$
4° buste d'Horatio Walker (buste soulignant l'importance du peintre) Partenaires à 10 000 \$ chacun, La Capitale, Power Corporation et Via Rail.	50 000 \$
5° projets de fresques (Lieux à définir)	50 000 \$
6° document diffusion art public et œuvres de commémoration	10 000 \$
TOTAL :	270 000 \$

SECTION III

PARTICIPATION FINANCIÈRE

3. Le coût total de ces projets est évalué globalement au montant de 270 000 \$. La participation financière de la Ville est de 100 000 \$. Ces projets font l'objet d'une subvention globale de 100 000 \$ de la C.C.N.Q. dans le cadre de l'Entente C.C.N.Q./Ville sur la mise en valeur de la Capitale pour la période du PTI 2002.

De plus, le projet Place de l'Université du Québec prévoit une participation financière de l'Université pour un montant de 40 000 \$ et trois partenaires sont associés à la mise en place du buste d'Horatio Walker à raison de 10 000 \$ chacun soit La Mutuelle des fonctionnaires. La Capitale, Power Corporation et Via Rail.

Annexe préparée le 3 avril 2003 par :

Jacques Genest, conseiller au
Développement artistique et culturel
Service de la culture